

**Prochaines rencontres publiques:**  
**mardi 31 mai 2016**  
**La Pagode, 19h30**  
**Evénement au Petit Parc: samedi 28 mai 2016**

## Compte rendu

### Séance d'échanges et d'informations pour la population

Un Terrain d'Aventure (TA) au Petit Parc à Malley

Mardi 1<sup>er</sup> mars, 19h30

La Pagode

---

#### Ordre du jour et orateurs :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| 1) Bienvenue et introduction             | <b>Estelle Papaux</b> |
| 2) Aménagements extérieurs               | <b>Julien Rémy</b>    |
| 3) Evolution de l'avant-projet et façade | <b>CARPE</b>          |
| 4) Discussions en groupes                | <b>Toutes et tous</b> |
| 5) Conclusion                            | <b>Estelle Papaux</b> |
| 6) Apéritif                              | <b>Toutes et tous</b> |

#### Objectif de la séance

L'objectif principal de cette rencontre est de présenter le dernier projet de bâtiment.

A ce stade de la réflexion, son implantation semble définitive. Il reste encore à définir les matériaux utilisés pour la future réalisation participative de l'édifice.

Les aménagements extérieurs ont aussi sensiblement évolué suite aux différents échanges avec la population. Une présentation de ces aménagements est jointe à ce document.

Enfin, la problématique du terrain multisports est évoquée. Il est décidé que l'espace à côté de l'EPCL (ex parking) accueillera une zone « sports et loisirs ». Le contenu exact de cette zone reste à affiner, notamment grâce à une démarche participative avec les jeunes. Dans la perspective d'une prochaine mise à l'enquête, nous n'avons pas besoin de plus de détails, tant en ce qui concerne le bâtiment que l'aménagement de la zone « sports et loisirs ».

#### **Bienvenue et introduction** (voir document joint *présentation sjl*)

##### *Temporalité*

La rencontre de ce soir est la 5<sup>ème</sup> depuis le début de cette démarche participative. Au fil des séances, le projet global a évolué et s'est affiné. Les résultats présentés ce soir sont

donc le fruit d'un travail commun et devraient répondre en grande partie aux demandes de la population. Le projet global sera mis à l'enquête en mai prochain. La procédure durera au minimum 9 mois.

Une rencontre avec *Pro Natura* a également été organisée afin de leur présenter le projet, une zone de compensation forestière étant prévue en plein sur la parcelle du Terrain d'Aventure (TA). Le projet global a été bien accueilli. A noter que ce projet de compensation reste totalement indépendant du projet de TA, tant financièrement que pour la mise à l'enquête. En revanche, l'aspect pédagogique de cette démarche de compensation reste intéressant. Pourquoi ne pas réfléchir à comment intégrer cette notion au sein du Terrain ?

#### *Fête au Petit Parc*

Cet événement aura lieu le 28 mai. Initialement prévue le 21 mai, il nous a été communiqué que la fête des écoles de Floréal se déroulerait ce même week-end, raison pour laquelle il convient de reporter l'événement.

Cette fête permettra ainsi de réunir les différents acteurs du quartier (écoles, associations, etc.) et de partager un moment convivial, tout en favorisant le dialogue et l'information autour du projet.

Au programme : des stands d'informations sur le projet (bâtiment – aménagements extérieurs – terrain multisports), des démonstrations en tout genre, la roue népalaise pour les enfants, des stands boissons et nourriture, un karaoké et sans doute une disco en fin de journée. Le programme reste à affiner, des contacts sont actuellement pris avec les différent-e-s intervenant-e-s possibles et les écoles. Toute proposition reste la bienvenue !

#### *Remplacement du terrain multisports*

Plusieurs possibilités dont : une zone multisports créée à côté de l'EPCL, deux buts de street foot sur le terrain en gazon à côté de la Pagode, en sachant qu'il est impératif d'avoir des buts mobiles afin d'éviter des tranchées de boues autour des buts. Des discussions avec les jeunes sont lancées et la fête au Petit Parc sera également l'occasion d'évoquer le sujet.

#### *Répartition des coûts*

Pour rappel : le montant global alloué au projet est de 1.1mio. Ce montant comprend les aménagements extérieurs liés au Terrain d'Aventure (biotope, etc.), les infrastructures, le déplacement et remplacement du terrain multisports. Ne sont pas compris dans ce montant : les aménagements extérieurs divers financés par le Service des Parcs et Domaines (principalement la place de jeux et le toboggan).

#### **Aménagement extérieurs** (voir document joint « présentation SPADOM »)

##### *Place de jeux :*

- Remplacement de l'enrobé par un revêtement perméable
- Renouvellement des jeux
- Création d'une zone pique-nique
- Plantation d'arbres
- Mise en place de mobilier

##### *Aménagement de la colline :*

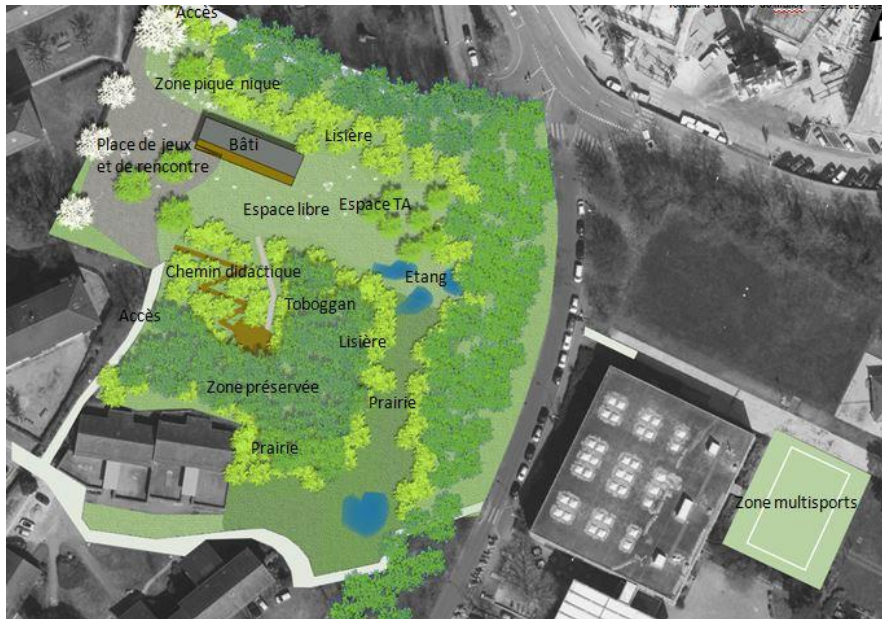
L'objectif est de canaliser le public pour préserver la forêt. Ainsi, plusieurs mesures seront prises :

- Démontage du chemin existant en enrobé
- Création d'un sentier didactique en copeaux
- Création d'un toboggan
- Renforcement des plantations

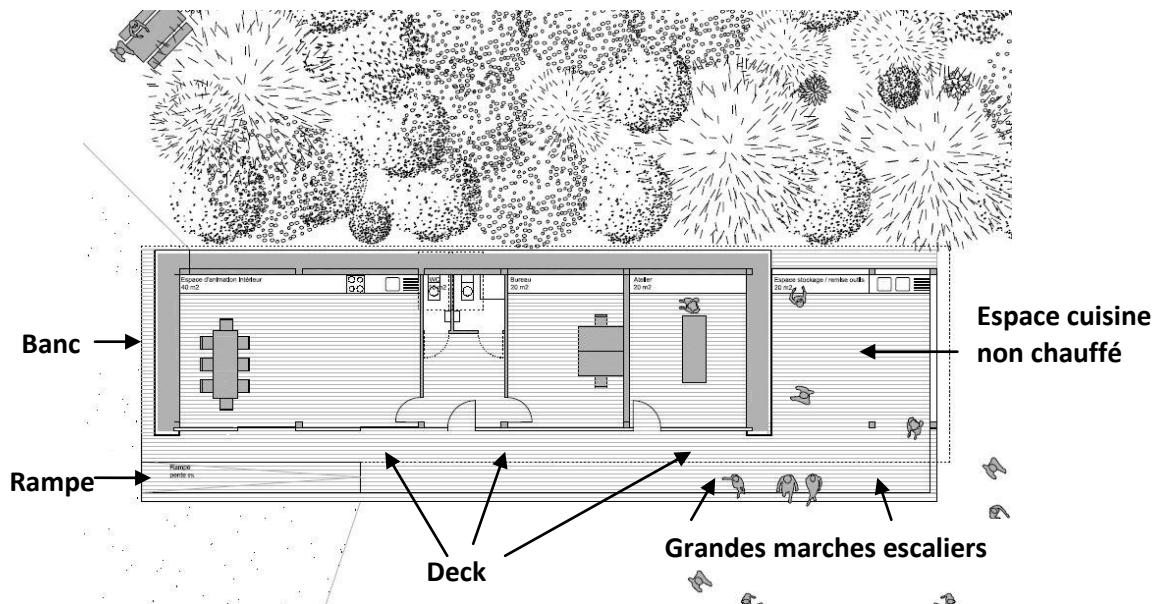
Accès au site :

Les principaux accès au site sont maintenus.

### Synthèse



Evolution de l'avant-projet du bâtiment (voir document joint *présentation carpe*)

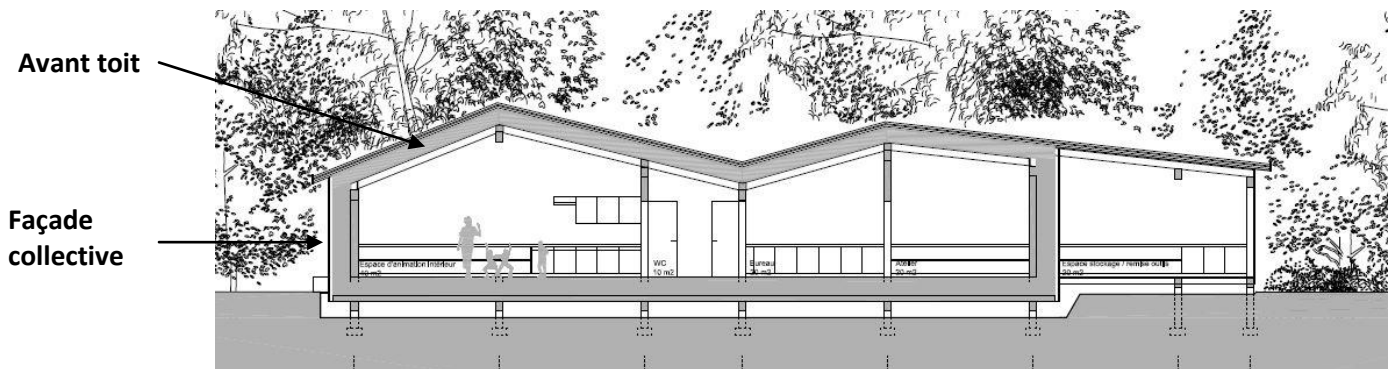


Les plans ont été simplifiés : un seul étage, avec un espace de stockage imaginé à l'arrière du bâtiment.

L'espace en tête de bâtiment non chauffé avec cuisine a été déplacé (côté Terrain d'Aventure) et un espace abrité devant le bâtiment le « Deck » a été imaginé avec une grande rampe d'accès. Un espace « banc » pour s'asseoir est aussi conçu le long de la façade (côté place de jeux).

Le large couvert évoqué à plusieurs reprises par les habitant-e-s ne sera finalement pas réalisé pour des questions sécuritaires. On ne souhaite pas donner à cet espace un caractère de « refuge urbain », mais plutôt de repli, raison pour laquelle la partie abritée est relativement mince.

### La Façade



La partie qui donne sur la place publique sera la façade collective, qui donnera son identité au bâtiment. Matériaux imaginés : sans doute des matériaux de récupération ou une matière créée par la population.

Pour info : le *pour-cent culturel* est une somme consacrée à l'embellissement de divers édifices ou espaces publics lors de l'édification de nouveaux bâtiments communaux. Elle représente le 1% du total du budget de construction (installations techniques et équipements non compris). Dans notre cas, ce % pourrait être converti dans la façade et cette somme serait alors utilisée pour un travail entre un artiste et la population.

### Matérialité du bâtiment

>Une ossature bois qui portera le bâtiment.

>Des bottes de paille (plus ou moins grande selon si on décide de confier la réalisation à des adultes ou à des enfants) pour l'isolation périphérique.

>De la terre pour le revêtement sol et murs (avec enduit plus résistant pour l'espace animation).

### Développement durable

CArPE insiste sur l'importance de construire un bâtiment « autonome » (chauffage et eau) à haute valeur écologique. Ainsi, on espère pouvoir l'équiper de :

- toilettes sèches
- système de récupération des eaux grises par (phyto-épuration)
- récupération des eaux de pluie
- panneaux solaires (pour production eau chaude)
- panneaux photovoltaïques (pour production énergie)
- toiture végétalisée

De telles installations permettront une approche didactique avec les enfants et une sensibilisation directe à l'écologie et à la nature, ce qui donne au projet un caractère particulier et original.

### Discussions en groupe

Ouverture des questions et discussions en un seul groupe principalement sur le bâtiment, sa construction et son usage.

### *Bâtiment*

On s'interroge sur les **baies vitrées** sur le devant... portes coulissantes? Quelle isolation possible ? Ce genre de chose pourra être discuté plus en détails par la suite.

La question de **l'avant toit** est aussi posée. Pourquoi ne pas imaginer un avant toit plus long qui permettrait aux personnes assises sur les marches ou sur le Deck par exemple d'être abritées. D'un point de vue technique, cela semble difficile, cela impliquerait un rallongement trop conséquent du toit.

La question du **couvert** est à nouveau abordée (voir ci-dessus).

La question de la **réalisation participative** est aussi discutée. Comment impliquer les gens dans cette démarche ? Nous allons contacter les écoles de Malley, Montoie, Provence, Belvédères et Tivoli. Cela peut aussi être présenté comme un projet familial. Pourquoi ne pas établir un planning avec des plages horaires définies selon le public. Occupation de vacances, de camps d'été, de stages... Cette gestion de planning pourrait faire partie d'une des missions de l'Association du TA II.

En termes de réalisation, 2 possibilités s'offrent à la population :

- La façade collective : elle pourrait constituer une animation estivale en soi, une fois le bâtiment ouvert.
- Le bâtiment lui-même, sa mise en œuvre. Plus difficile d'intégrer les plus petits pour le gros œuvre, mais tout est imaginable. La grandeur des bottes de foin par exemple s'adapte au public.

### *Association TA II*

Peut-on imaginer « recruter » une personne de chaque association du quartier existante pour lancer l'association TA II ? Les membres de l'Association de quartier de Malley, ainsi que Montelly vit vont poser la question à leur comité.

Une séance sera organisée avec les personnes ressources de l'Association du TA de Pierrefleur afin d'avoir quelques orientations et pistes de travail. En effet, même si le TA II ne n'est pas identique à celui de Pierrefleur, on pourra toutefois s'inspirer de la création de l'Association et définir ensuite un cahier des charges plus précis et le profil des membres souhaités. Il est également convenu qu'un document « appel à rejoindre l'Association » serait rédigé et distribué ensuite au sein du quartier et des différents milieux associatifs. Au-delà des personnes du quartier, pourquoi ne pas aussi demander à des personnes intéressées par l'écologie et le développement durable à rejoindre l'Association ?

### **Conclusion**

Le projet a passablement évolué depuis les dernières rencontres. La démarche participative se poursuivra tout au long de l'année 2016, que ce soit à l'occasion de rencontres en soirées, rencontres avec les jeunes du quartier, d'ateliers pour les enfants organisés par la FASL, la fête de quartier ou la création de l'Association.

La réalisation participative sera également évoquée tout au long de l'année 2016, de manière à pouvoir esquisser un planning pour 2017.

Enfin, la création de l'Association marquera aussi cette année 2016. Elle devrait voir le jour à la rentrée.

Estelle Papaux salue et remercie les personnes présentes qui font avancer le projet et investissent de leur temps et de leur énergie pour une collaboration constructive.